

œcuménique; le zèle religieux de l'auteur le pousse à employer des expressions véhémentes à l'égard des patrons vénérés des lettrés; « pour celui, dit-il, qui s'est élevé jusqu'au Nirvâna, le duc de Tcheou et Confucius sont plongés dans une eau impure ». On trouvera plus loin une autre inscription (Estampage 308; fig. 1549), qui fait de même le procès des lettrés; une inscription de 645, p. C. élevée sur le Gr̄dhakûta par la mission de Wang Hiuan-ts'ö insiste elle aussi (2^e strophe) sur la prééminence du bouddhisme comparé au taoïsme et à l'école des lettrés¹; dans tous ces textes nous avons comme un écho des fameuses discussions sur la valeur relative des trois doctrines, discussions qui se prolongèrent jusqu'à l'époque mongole.

La seconde partie de l'inscription est consacrée à l'éloge de la défunte impératrice Tchang-souen; la troisième partie célèbre les œuvres pies accomplies à Long-men par le roi de Wei. Le texte versifié qui clôt l'inscription est fort endommagé.

Voici la traduction de ce monument :

Estampage 2 (fig. 656 et 1274).

STÈLE CONCERNANT LES GROTTES BOUDDHIQUES A YI-K' IUE²

Les anciennes règles conservées dans la chambre des archives³ et dans la haute tour⁴, les écrits qui ont été laissés sur les montagnes P'ong-lai⁵ et

1. Cf. *Journ. asiat.*, mars-avril 1900, p. 334.

2. Cf. *Kin che ts'ouei pien*, ch. XLV, p. 5 b. C'est la transcription donnée dans cet ouvrage épigraphique que reproduit notre fig. 1274. *Tchong tcheou kin che ki*, II, 1 b-2 a; *Kin che wen tseu ki*, VI, 22 b-23 a; *Kou mo tchai kin che pa*, III, 7 b-8 a; *Ts'ing yi ko kin che l'i che*, II, 42 b-43 a; *Kiao pei souei pi*, p. 141 a-143 b; *HYFPL*, III, 2 b; *KKL*, VII, 3 b; *YFTKCWTM*, IV, b a.

3. L'expression 藏室 désigne une chambre où on gardait (les écrits). C'est ainsi que Sseu-ma Ts'ien (*Mém. hist.*, chap. LXIII, p. 1 a) nous dit: « Lao tseu était à la cour des Tcheou le fonctionnaire préposé à la garde de la chambre des archives. » 老子者周守藏室之史也.

4. L'expression 延閣 signifie proprement une tour allongée, une haute tour; mais, d'une citation du *Lieou tien* 六典, il résulte que c'était le nom d'une bibliothèque sous la dynastie des Han (Voyez *P'ei wen yun fou*, à l'expression susdite).

5. Le P'ong-lai chan 蓬萊山 est proprement une des îles merveilleuses de la mer Orientale où vivent les immortels; mais on admettait aussi que les livres magiques du Taoïsme y étaient conservés; c'est ce qui résulte du commentaire à un passage du *Heou Han chou* (chap. LIII, p. 9 b) où le bâtiment appelé Tong kouan sous les Han postérieurs est comparé à la chambre des archives de Lao tseu et au P'ong-lai des Taoïstes: 東觀爲老氏藏室道家蓬萊山.